



## **RÈGLEMENTS 8 CYLINDRES STOCK**

### **RIGOLADE DU PRINTEMPS**

#### **RÈGLEMENTS POUR LES 8 CYLINDRES STOCK**

1. Nous demandons les pièces d'origines apparentes (avec numéro de série) sauf pour la panne à l'huile pour ceux qui veulent mettre une pompe Hi Volume. Aucun passe-droit ne sera toléré.
2. Compression à 180 Psi maximum et test de vacuum 17 minimum à 800 RPM / Pas de variance
3. Pas de moteur et de tête en aluminium sauf pour les moteurs LS qui ont les têtes en aluminium portant le numéro 317 ou 706, ils seront autorisés. Le coureur devra s'assurer que le numéro est visible. Dans le cas contraire, les têtes ne seront pas acceptées dans la catégorie stock.
4. Les inspections se font à l'inscription des coureurs. Seul le conducteur et le mécano de la voiture peuvent être présent lors de l'inspection. Il n'y aura pas de reprise de test pour les specs si le véhicule ne passe pas l'inspection la première fois. Ceux qui ne passe pas l'inspection vont se retrouver dans la classe Modifié et devront payer le prix de l'inscription de la catégorie Modifié.

« Les règlements établis précédemment, pour les éditions antérieures, ne sont plus valides. Le présent règlement est celui prévaut à partir de maintenant. »